C'est un travail herculéen qui attend les acteurs engagés dans la planification familiale au Sénégal. Les autorités veulent, à la fin de l'année 2015, arriver à 27 % de prévalence contraceptive contre 12 % actuellement.

Parce qu'arriver à 27 % est synonyme de réduction de 25 % de la mortalité des femmes au moment de l'accouchement et de 35 % des décès des enfants et des jeunes, a souligné le ministre de la Santé et de l'Action sociale, Awa Marie Coll Seck. Elle présidait, hier, le lancement du Plan d'actions national de la planification familiale. Pour cela, « il faut accélérer la cadence », a soutenu Mme le ministre. Cela, d'autant plus que « l'engagement du Sénégal en faveur de la planification familiale est totale ».

Seulement, la réalité est toute autre. En effet, les pays les plus performants dans le combat pour la planification familiale avançaient de l'ordre de 1,5 % par an. Donc, pour atteindre les 27 %, le Sénégal devra faire des prouesses, c'est-à-dire 5 % d'utilisatrices de plus par an. Une performance qui est possible, selon Awa Marie Coll Seck.

Elle s'est basée sur des exemples précis, notamment le district sanitaire de Pikine qui a fait la performance de toucher, en 10 mois, 8 % de femmes de plus ayant exprimé leur besoin en planification familiale.

D'après Mme Seck, cet exemple doit faire tache d'huile. « La stratégie du district de Pikine qui est basée sur une approche, à la fois, communautaire et mobile et aussi à la satisfaction des besoins exprimés par les femmes en planification familiale, doit inspirer les autres localités », a-t-elle plaidé. L'atteinte de ces objectifs est d'autant plus possible que « nous avons la vision, la stratégie, le soutien politique et des partenaires techniques et financiers », a avancé le ministre de la santé.

Une femme sur deux non satisfaite

Ce soutien s'est traduit par l'augmentation du budget alloué au département de la Santé et de

l'Action Sociale, lequel a accru, à son tour, la subvention accordée à la Direction de la santé de la reproduction et de la survie.

Ce sont ces « mesures hardies qui vont nous permettre d'être au rendez-vous de 2015 », a affirmé Mme Seck. Le lancement du Plan d'actions national de planification familiale qui s'est fait en présence de tous les gouverneurs du Sénégal, des ambassadeurs de France et des Etats-Unis à Dakar et de la représentante de la Fondation Bill et Milinda Gates, se veut une rupture avec ce qui se faisait.

La nouvelle directive est de répondre positivement à toutes les demandes qui seront faites par les femmes sur la planification familiale. D'après les chiffres, au Sénégal, une femme sur deux souhaite espacer la naissance de ses enfants, mais elle n'a pas accès aux produits contraceptifs. Maintenant, il s'agit de « mettre à leur disposition les méthodes contraceptives », a dit le ministre.

Pour ce faire, « il y aura un personnel qualifié et en nombre pour répondre à vos attentes », a-t-elle lancé, du haut de la tribune, aux femmes qui sont venues en nombre. Awa Marie Coll Seck a plaidé aussi pour le recrutement d'autres porteurs de voix. C'est dans ce sens qu'elle a recommandé l'élargissement des leaders d'opinion, qui font le plaidoyer et la sensibilisation pour la vulgarisation de la planification familiale auprès des femmes. Le ministre a également inclus les hommes dans la sensibilisation. En effet, « la planification familiale est d'abord une affaire du couple », a estimé Mme Seck.

Par François MENDY, Source: http://fr.allafrica.com/stories/201211291327.html